



M DU CÔTÉ DE Marennes

pages 8 à 10
Vie de l'école

pages 4 à 6

DOSSIER

Notre environnement



1

La nouvelle équipe municipale est heureuse et fière de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site internet officiel de la mairie disponible sur ordinateur, mobile, tablette. Ce dernier a été repensé avec une nouvelle navigation et notre nouvelle identité visuelle. Son contenu est plus riche, orienté vers plus de services en ligne, d'aides aux démarches administratives. Il se veut aussi être le garant de la véracité des informations mises en ligne. La refonte du site internet traduit l'envie de moderniser notre communication, et reflète la volonté de partage. La puissance du numérique doit faciliter l'émergence de passerelles entre les citoyens et leur mairie.

Connectez-vous sur www.marennes.net



2

Les stationnements gênants de poids lourds, ont occasionné des dégradations sur certaines voiries communales et impacté la sécurité routière. Il a été nécessaire de les réglementer. Depuis le 13 novembre dernier, un arrêté municipal permanent interdit le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 t à l'exception des engins agricoles, sur l'ensemble de la commune.

2 bureaux de vote !

Compte tenu de l'évolution démographique dans le village, les électeurs seront désormais répartis dans 2 bureaux de vote distincts. Le premier bureau de vote (le bureau historique) sera localisé dans les locaux de la mairie et le deuxième sera localisé dans la salle des fêtes. La carte d'électeur que vous recevrez par voie postale indiquera, en fonction de votre quartier de résidence, le bureau dans lequel vous devrez vous présenter. En 2021, sous réserve des conditions sanitaires, devraient se tenir les élections départementales et les élections régionales.



3



4

Sur la base du dernier recensement réel, les chiffres actualisés par l'INSEE font état d'une population de 1 853 habitants sur la commune. À savoir, pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population est prévu tous les 5 ans. Le nouveau recensement de la population de la commune de Marennes aurait donc dû avoir lieu en 2021. Cependant, au regard du contexte lié à la pandémie de la COVID-19, le recensement de la population marennoise a été reporté en 2022 par l'INSEE.

Mairie de Marennes

167 rue Centrale

Site internet :
www.marennes.net

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h00 à 12h00
mardi de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h00 à 12h00
vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 03 40 ou par mail à l'adresse suivante :

marennes69@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

Elle est située au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'adhésion est gratuite pour tous.

Horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

Actuellement, la bibliothèque est ouverte en drive les mercredis de 15h à 17h.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 06 69 ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque-marennes69@wanadoo.fr



Un an déjà : comment ne pas l'évoquer

"Les équipes communales ont permis de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires."

Un an à vivre sous le joug de la pandémie. Confinement, restriction des déplacements, éloignements et contraintes jusqu'à ce jour inconnues. Bientôt finis ? À nous de faire en sorte, par des précautions au quotidien, que cela ne dure pas.

Prenons soin les uns des autres.

Un grand merci à nos employés communaux, dont les pôles administratif et périscolaire ont été étoffés ; ce qui nous a permis par leur implication et leur réactivité, de mettre en place rapidement les consignes de l'état et ainsi, de pouvoir accueillir nos enfants en toute sécurité.

Ces enfants, de plus en plus nombreux sur la commune, ont accentué l'urgence de construire un nouveau groupe scolaire. L'assistant à maîtrise d'ouvrage est en passe d'être choisi pour nous assister dans cette réalisation.

Après plusieurs années de désaccord avec les personnes publiques associées sur le contenu du PLU, nous avons dû céder sur beaucoup de leurs exigences, afin de pouvoir sortir rapidement de la permissivité du règlement national d'urbanisme (RNU). Le dossier a été déposé en préfecture, et nous sommes en attente de validation.

La conjoncture nous ayant imposé l'annulation du moment convivial des vœux du maire, je tiens à vous souhaiter une bien meilleure année que celle que nous venons de vivre.

Votre maire,
Timotéo Abellan

Sommaire

pages 4-5-6 **DOSSIER** : Notre environnement

page 7 • Quoi de neuf ?

pages 8-9-10 • Vie de l'école

page 11 • Portrait

page 12 • Épicerie mobile • Agenda • Jeux • Mariages & naissances

DU CÔTÉ DE
Marennnes

Journal d'informations municipales n°34



Notre environnement

L'évolution des températures moyennes en France métropolitaine témoigne d'un net réchauffement depuis 1900, amplifié depuis les années 1980.

Ce réchauffement s'accompagne d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité d'évènements climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, vagues de chaleur).

Recycler chez vous



le SITOM
vous aide

Comment réduire vos déchets ? Adoptez des poules !



Les poules sont des composteurs vivants qui transforment vos détritiques en œufs. En moyenne ce serait plus de 150 kg de déchets par foyer, transformés en plus de 300 œufs ! Comptez deux poules par élevage, dans 20 m² minimum et commencez un excellent compost sur pattes.

Vous souhaitez adopter des poules, adresser vos demandes à la mairie de Marennes ou directement au SITOM (cf site internet en page 6).

Agir localement et collectivement

À l'échelle de la commune et de la communauté de communes, des actions sont menées sur différentes thématiques : transport, logement, énergie et déchets.

Au fil de ce dossier, nous avons souhaité vous présenter les gestes que nous pouvons collectivement adopter pour limiter notre impact sur l'environnement.

Compostage



Les déchets fermentescibles représentent plus de 30 % du volume de vos poubelles. Principalement composés d'eau, ils sont actuellement incinérés entre 800 et 1000 degrés. Afin d'éviter ce non-sens, le SITOM peut vous aider financièrement à l'acquisition d'un composteur. Le formulaire d'aide est disponible en mairie.

Adopter le compost permet la création d'un terreau fertilisant de qualité et gratuit. Pour réussir un bon compost, placez-le à la mi-ombre, dans un endroit facile d'accès. Arrosez votre compost trop sec afin de favoriser la fermentation et aérez les 5 premiers centimètres en mélangeant à chaque apport. Cela permettra d'éviter la production malodorante de méthane.

De nombreux autres conseils sont disponibles en ligne sur le site du SITOM (cf site internet en page 6).

le SITOM
vous aide



Commander un compost en aidant l'insertion professionnelle

L'atelier menuiserie AJD MIRLY propose des composteurs sur mesures (tous formats) en bois ou en palettes de récupération avec des budgets adaptés pour les particuliers.

Atelier Chantier d'Insertion
AJD MIRLY, établissement de la
Fondation AJD Maurice Gounon
qui œuvre pour l'insertion sociale
et professionnelle.

Pour les tarifs, nous consulter :
email : mirly@fondation-ajd.com
Tél : 04 37 65 30 10

AJD MIRLY
18, rue des deux amants 69009 Lyon



Exemple de réalisation en bois
de douglas classe 3 non traité
vernissé à l'huile de lin (1m³)

ou aussi des nichoirs...



Contre-plaqué pin 18mm
20x20x34 cm - 8€

Se déplacer



Le covoiturage

Voici un moyen efficace de diminuer les rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Si vous covoiturez 1 fois par semaine, c'est globalement 10% de voitures en moins sur la route.

Le covoiturage ne présente pas uniquement des avantages écologiques. Partager un trajet avec une ou deux personnes, c'est également diviser d'autant son budget déplacement.

Depuis le 21 décembre 2020, pour les personnes se rendant à Lyon par la M7 (l'ex-Autoroute A7), le covoiturage, est indispensable pour utiliser la voie de gauche, non congestionnée, et atteindre sa destination sans perdre de temps dans les bouchons. Pour information, les conducteurs de véhicules qui emprunteraient cette voie, sans covoiturer, risquent une amende de 135 €.

L'essayer c'est l'adopter ! Utilisez la plateforme dédiée pour trouver le premier trajet que vous serez amené à partager.

Vous pouvez laisser vos véhicules sur les aires de covoiturages dédiées :

- **Le parking de la Bérézina**
RD149 / Quai Hector Berlioz à Saint-Symphorien-d'Ozon
- **Le parking de la Fresque**
RD12E / Avenue des Pierres à Ternay
- **Le parking du Stade**
RD150 / Route de Marennes à Communay
- **Le parking du Cimetière**
Rue du Château à Communay
- **Le parking de Corbas Sud**
Route de Marennes à Corbas

Toutes les infos

www.covoituragepaysozon.com

Le vélo, pour aller plus loin

L'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, pour l'exercice 2021, est reconduite. Faites votre demande de subvention de 200 € auprès de la CCPO.

L'opération coup de pouce continue. Pour rappel, cette aide permet une prise en charge de la réparation de votre cycle, pour un montant maximum de 50 €. Contre le vol, le marquage des vélos devient obligatoire en 2021. Il était déjà possible de faire marquer son vélo grâce au marquage Bicycode®.

Ne sont pas concernés par ce marquage obligatoire : les vélos pour enfants (dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 40,64 cm, soit 16 pouces) ; les remorques de cycle ; les engins de déplacement personnel (trottinettes, gyropodes, hoverboards,...).

Plus d'informations sur le site de la fédération des usagers de la bicyclette

www.fub.fr

Soyons malins

La manière la plus simple pour avoir moins de déchets à trier est sans nul doute d'en limiter le nombre, en limitant par exemple l'achat de produits qui font l'objet d'une pratique non-durable de suremballage.

Trier ses déchets



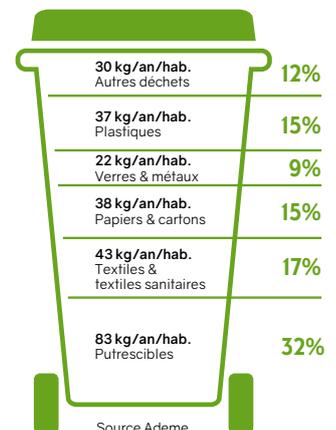
Une quantité importante des déchets qui se trouvent dans nos bacs gris est valorisable. Ces déchets, sous réserve qu'ils empruntent les circuits de recyclage dédiés peuvent être transformés et devenir la matière première de nouveaux objets.

Les petits ruisseaux forment les grandes rivières.

Ensemble trions mieux et valorisons nos déchets. Les déchèteries, les composteurs ou les bacs jaunes sont autant de solutions existantes pour diminuer la quantité de déchets déposée dans les bacs gris qui terminera à l'incinération. Une tonne de déchets incinérée coûte 100 € à la collectivité, qui sont répercutés dans les taxes des concitoyens. Mieux trier, c'est aussi épargner nos portefeuilles.

Le travail du Sitom Sud-Rhône qui organise la collecte et gère des déchets sur la communauté de communes du pays de l'Ozon est consultable sur le site internet ci-dessous.

Composition moyenne de la poubelle grise



Consultez le site du SITOM

www.sitom-sud-rhone.com

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2021 VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS CAPSULES DE CAFÉ EN ALUMINIUM DANS LE BAC JAUNE

C'EST NOUVEAU

Depuis le 1^{er} janvier vous pouvez déposer vos capsules de café usagées en aluminium dans le bac jaune.

Quoi de neuf



Des travaux réalisés sur la commune



MAIRIE

Durant le mois de janvier, des travaux de modification de l'espace d'accueil de la Mairie ont été effectués afin de le rendre plus aéré et spacieux. Ces travaux ont amélioré l'accès aux personnes à mobilité réduite et permis d'avoir de meilleures conditions d'attente pour le public. Les secrétaires de Mairie ont bénéficié du renouvellement de leur mobilier.



CIMETIÈRE

Une réfection du portail du cimetière et du portail donnant accès à l'AISPA et au cabinet d'ostéopathie a été réalisée.

Grâce à cette remise en état, les détails de ferronnerie du portail du cimetière ont été mis en valeur. Nous pouvons distinguer des pièces décoratives en forme de pomme de pin qui ont une signification religieuse ; la pomme de pin est le

symbole utilisé par la papauté pour illustrer le trait d'union entre la Terre et le Ciel, la chair et le spirituel.

La commune a aussi procédé à la reprise de six tombes en fin de concession et au nettoyage de deux monuments funéraires afin de les remettre en état.



STADE ALBERT VACCALUT

La commune a réalisé des travaux au stade Albert Vaccalut.

Une mise en conformité de l'installation électrique a été effectuée avec un changement complet du tableau électrique.

Et pour un meilleur accueil des sportifs, les éclairages des vestiaires et des douches ont été remplacés.



Décoration de Noël dans le village



Coffret cadeaux aux villageois de plus de 70 ans

À la veille des fêtes de Noël, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et l'équipe municipale ont remis le traditionnel coffret cadeaux aux villageois de plus de 70 ans. L'opération s'est déroulée dans une bonne ambiance et a laissé de très bons souvenirs dans les mémoires.

Nous remercions chaleureusement les marennois pour leur accueil, les bénévoles pour leur grande disponibilité et les écoliers pour leurs beaux dessins venus agrémenter les coffrets.

Soyez assurés du soutien de votre CCAS en ces périodes de bouleversements profonds.



École : équipe & animations de fin d'année



*L'équipe communale
de l'école*

L'équipe communale de l'école de Marennes est composée de 12 personnes qui œuvrent au quotidien avant, pendant et après l'école pour accueillir les enfants de 3 à 11 ans, incluant le temps de la pause méridienne.



3 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), Chantal, Séverine et Angélique ont pour principales missions :

- l'assistance des enseignants de l'école maternelle pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants.
- la préparation des locaux et le matériel servant directement aux enfants.

Les missions des 9 adjoints techniques sont diverses. Catherine et Jordane mettent en place quotidiennement le restaurant scolaire afin que les repas puissent être servis aux enfants dans les meilleures conditions. Sylvie, Cassandra, Monique, Ingrid, Anne-Marie, Carol et Bastien assurent aux enfants le service des repas et leur surveillance sur les différents temps périscolaires.



Chantal
ATSEM



Séverine
ATSEM



Angélique
ATSEM



Catherine
Adjoint technique



Jordane
Adjoint technique



Sylvie
Adjoint technique



Cassandra
Adjoint technique



Monique
Adjoint technique



Ingrid
Adjoint technique



Anne-Marie
Adjoint technique



Carol
Adjoint technique



Bastien
Adjoint technique



Vente de sapins par l'association des P'tits Marennois

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association des P'tits Marennois a organisé sa traditionnelle vente de sapins de Noël.

Face au contexte de la COVID-19, l'association a su s'adapter et proposer des livraisons à domicile le samedi 5 décembre 2020. Cette initiative sécurisante et pratique a été très appréciée par les marennois.

Au total, ce sont 90 sapins qui ont été vendus et livrés. À noter également qu'un sapin a été offert à l'école maternelle.

Les bénéfices récoltés lors de cette manifestation s'élèvent à 710€. Pour rappel, les bénéfices récoltés par l'association des P'tits Marennois sont reversés à l'école de Marennes. Le but est d'aider l'école à financer différents projets pédagogiques ou/et sorties scolaires, qu'elles soient culturelles, sportives ou éducatives.



Nous remercions l'équipe du personnel pour l'initiative de cette belle décoration faite dans le restaurant scolaire pour les enfants.



*L'équipe des
P'tits Marennois*



Le magicien

Le vendredi 18 décembre 2020, les enfants de l'école maternelle de Marennes ont pu assister avec enthousiasme à la venue d'un invité surprise : Melkior le Magicien.

Durant près d'une heure, les petits (et les grands) ont été émerveillés devant les différents tours de magie proposés par Melkior. Cette animation a beaucoup été appréciée par les enfants qui sont repartis avec des souvenirs plein la tête.



À SAVOIR

Intervention du SITOM à l'école élémentaire

Les lundis 18 & 25 janvier et 1^{er} février, les élèves de l'école élémentaire de Marennes ont eu la visite d'un intervenant du SITOM. Des ateliers ont été proposés aux enfants pour les initier au tri et à la réduction des déchets. Les enfants ont été réceptifs et se sont beaucoup impliqués. Une prochaine session aura lieu le 1^{er} mars.

À NOTER

Préinscriptions scolaires 2021 - 2022

Les préinscriptions à l'école maternelle, pour l'année scolaire 2021 - 2022 sont ouvertes. Vous êtes invités à inscrire vos enfants auprès de la mairie. Le document à compléter est disponible en mairie ainsi que sur le site www.marennes.net



Information sur le port du masque à l'école à partir du 22 février

Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, **seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 peuvent désormais être portés, notamment au sein de l'école primaire.** Afin que chaque enfant puisse se fournir de nouveaux masques respectant ces exigences, cette mesure a déjà été communiquée aux familles et est applicable dès la rentrée des congés de février.



Projets et travaux pour notre école

- **Pendant les vacances de Noël**, la municipalité, subventionné en partie par la Région AURA, a installé deux purificateurs d'air « EOLIS Air Manager » doté d'une filtration antivirus et bactéries. Un purificateur a été placé dans la salle de restaurant et l'autre entre les deux salles de garderie. Ils permettent d'aspirer l'air intérieur avec un système de filtration et éliminent 99 % des particules, odeurs, composés organiques volatils (COV), poussières, bactéries, fumées, gaz, ... afin de garantir un air plus sain.
- **Dans le cadre du projet « label école numérique »**, la commune a signé une convention avec l'académie de Lyon (ministère de l'Éducation nationale) afin d'obtenir une subvention à hauteur de 50 % pour l'achat de 2 tableaux numériques interactifs, de 2 ordinateurs portables pour l'école élémentaire et de 6 tablettes avec casque, coque et adaptateur USB pour l'école maternelle.
- **Pour le temps périscolaire**, des jeux et DVD éducatifs ont été acquis. D'autres achats sont prévus (courant février) tels que des livres, des jeux de construction et des jeux de cartes.

Mais aussi...

- Des tapis et caillebotis pour éviter de rentrer de la terre dans les locaux de l'école ont été installés.
- Le bureau de Mme Anglada, directrice de l'école élémentaire a été repeint.
- Pour faciliter le travail des enseignants, le copieur de l'école permet désormais les copies couleurs.

Lucille Pousset

Assistante de Direction freelance

Qui es-tu ?

J'habite à Marennes depuis 10 ans et jusqu'à encore il y a 3 ans je travaillais dans la première couronne de Lyon.

Quel est ton parcours professionnel ?

Après plus de 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'assistanat administratif, de qualité et de direction, j'ai décidé de me lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat en tant qu'assistante de Direction freelance.

En quoi consiste ton métier ?

Véritable bras droit d'un directeur, une assistante de Direction a pour mission de le décharger de toutes les préoccupations administratives et de manière générale, de l'assister dans tous les aspects de son travail pour lui faire gagner en temps et en efficacité. L'assistante de direction doit posséder de bonnes capacités rédactionnelles et un sens poussé de l'organisation. L'informatisation des données est la clé dans ma profession. Elle permet d'accroître ma réactivité et d'accentuer mon goût pour l'organisation.

Les autres qualités requises sont la disponibilité, l'autonomie dans le travail, une humeur toujours au beau fixe.

Quels sont les meilleurs moments de ta profession ?

La première prise de contact est toujours un excellent moment. Écouter et comprendre les besoins de mes clients et réfléchir à trouver la meilleure des solutions afin de répondre en tout point à leur demande est tellement réjouissant. Et bien entendu, la fin d'une mission est toujours un moment chaleureux, en effet, un client satisfait est la meilleure des récompenses.

As-tu une anecdote pour nos lecteurs ?

J'ai créé ma micro-entreprise le jour de mon anniversaire pour que cela me porte chance !

Quelles sont tes sources d'inspirations ?

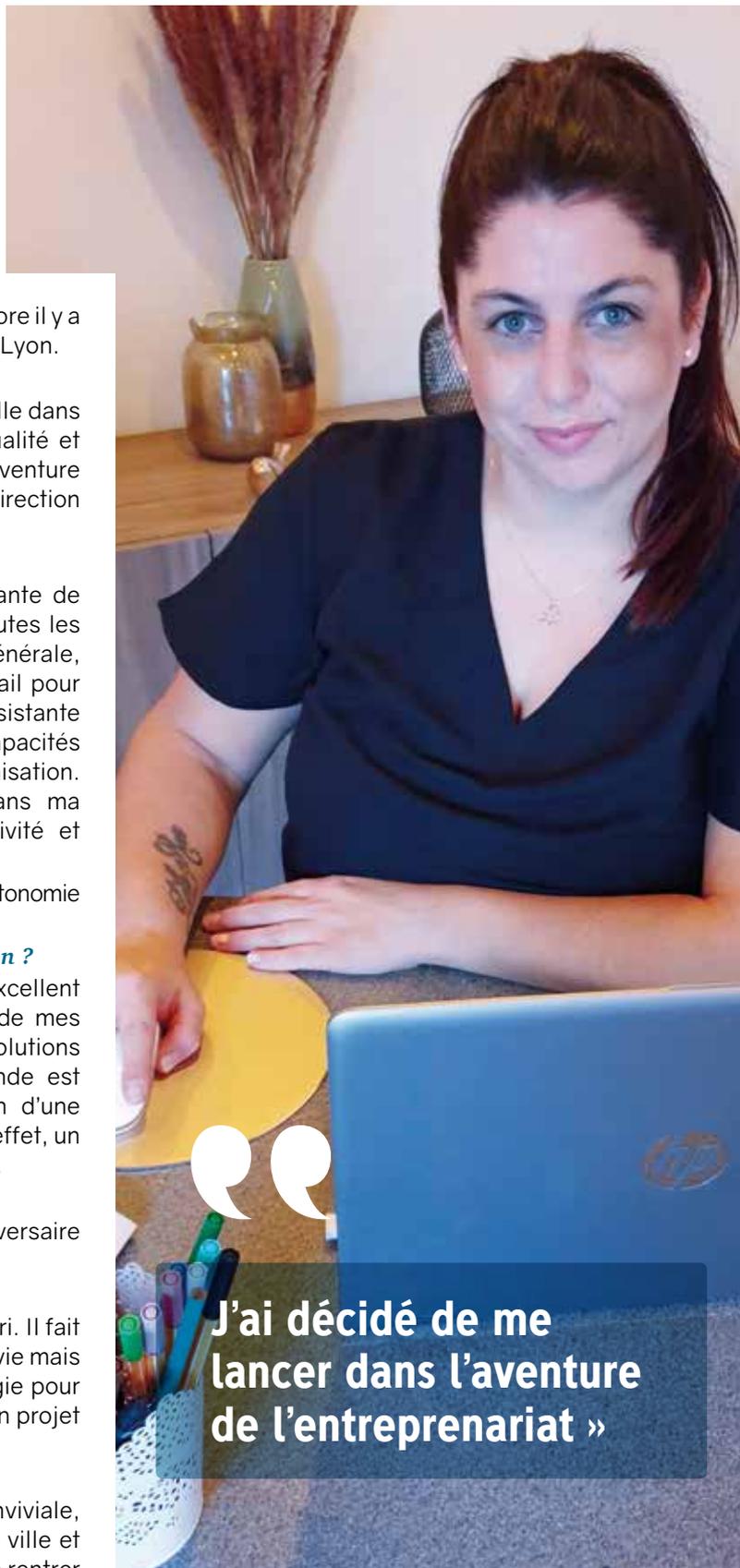
Je n'ai qu'une source d'inspiration, c'est mon mari. Il fait preuve d'une détermination sans failles dans la vie mais aussi dans son travail, il m'a transmis son énergie pour entreprendre, avancer étape par étape dans mon projet sans jamais perdre la motivation.

Quel regard portes-tu sur notre commune ?

Je vois la commune de Marennes comme conviviale, calme, agréable. Je suis amenée à travailler en ville et même si j'aime ça, je me sens sereine à l'idée de rentrer chez moi.

Pour mieux te connaître, en dehors de ton métier, as-tu d'autres hobbies et passions ?

Mes trois enfants, je leur consacre le reste de mon temps, c'est une vraie passion. J'aime aussi la lecture et les balades en forêt sur notre belle commune.



J'ai décidé de me lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat »



Découvrons les talents près de chez nous

À chaque parution, nous dresserons le portrait d'un habitant singulier de notre commune. Vous souhaitez être candidat pour le prochain bulletin ?

Contactez l'équipe de la Mairie ou glissez simplement un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Une épicerie mobile sur notre commune



L'épicerie mobile « Les halles en tour » présente prochainement sur Marennes.

À compter du 23 février, du pain, de la viande, du fromage et quelques produits d'épicerie seront proposés tous les mardis dans différents quartiers de notre commune selon l'organisation suivante :

- 16h00 - 17h00 : place du marché
- 17h15 - 18h00 : chemin des Sables (au niveau du n°171)
- 18h15 - 19h00 : devant la Halle couverte au centre village (quand la situation sanitaire le permettra).

PLUS D'INFOS !

Retrouver les tournées ainsi que d'autres infos sur les réseaux :

www.facebook.com/leshallesentour/
www.leshallesentour.fr

sudoku

1			8	3				2
5	7				1			
			5		9		6	4
7		4			8	5	9	
		3		1		4		
	5	1	4			3		6
3	6		7		4			
			6				7	9
8				5	2			3

Sous réserve d'annulation liée à la Covid-19

l'agenda

février / mars / avril / mai 2020

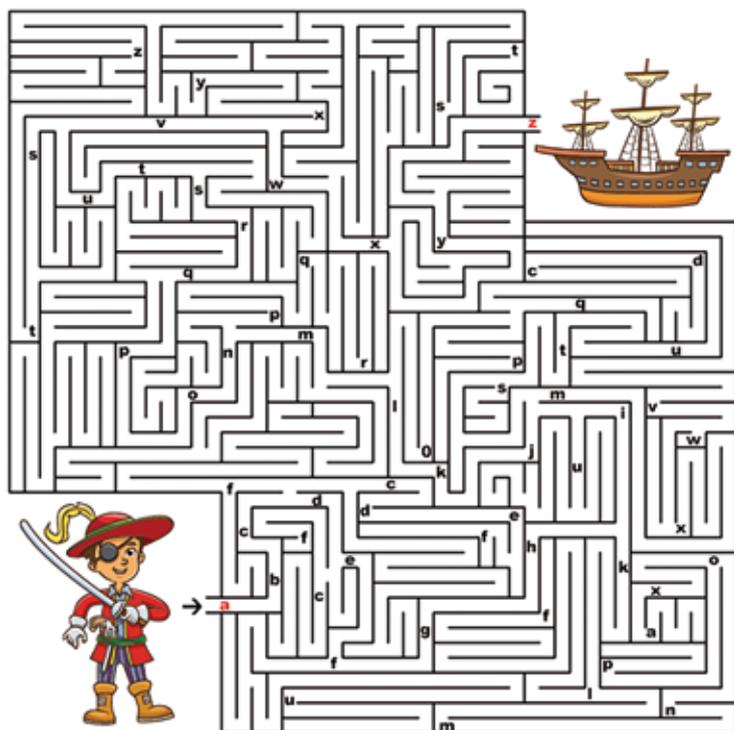
■ *Vente des P'tits Marennois de brioches et boissons*
vendredi 12 mars

■ *Marennoise du cœur (randonnée solidaire)*
samedi 1^{er} mai



le pirate et son bateau

Aide le pirate à rejoindre son bateau. Suis les lettres de l'alphabet dans le bon ordre pour trouver le chemin. Attention aux fausses routes !



mariages

- M. Sébastien Ariza & Mme Émilie Nave* le 27 juin
M. Thomas Courtaud & Mme Marion Bonnamour le 28 août
M. Victor Poulin & Mme Isabelle Co le 12 septembre
M. Fabrice Martin & Mme Marion Plathier le 5 octobre
M. Guillaume Soufflet & Mme Laura Meiller le 10 octobre

naissances

- Ibrahim Hafidi* le 5 février à Feyzin (69)
Maëlys Chossinand le 22 Mars à Sainte-Foy-Lès-Lyon (69)
Lucas Sautron le 1^{er} mai à Feyzin (69)
Loan Flattot le 11 juin à Bron (69)
Chloé Boulot le 15 juin à Bron (69)
Gianni Leonelli le 24 juin à Feyzin (69)
Alexandre Schont le 10 juillet à Ecully (69)
Tiago Breaud le 11 juillet à Feyzin (69)
Loan Beaudet le 25 août à Bron (69)
Alma Balti le 5 novembre à Bron (69)
Aaron Lesueur le 16 novembre à Villeurbanne (69)
Malone Blanc le 29 novembre à Bron (69)